



**Fédération Française des  
Pêches Sportives**  
**Siège Social 1 Avenue Pierre de Coubertin**  
**75013 PARIS Cedex**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFPS LE 26 MARS 2023**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président Jacques GOUPIL s'est tenue en présentiel au CREPS de Bourges le 26 Mars 2023.

Le Président Jacques GOUPIL remercie les membres présents et ouvre la séance à 9 heures en rappelant l'ordre du jour à savoir :

- 8 H 00 à 9 H 00 Accueil des représentants et délégués, vérification des pouvoirs
  
- 9 H 00 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président National Jacques GOUPIL  
Adoption du procès-verbal de l'AG du 25 Mars 2022  
Rapports nationaux
  - Rapport Moral du Président National
  - Rapport d'activité du Secrétaire Général
  - Le rapport d'activités 2022 de chaque Commissions Nationales
  - Rapport financier de la Trésorière Générale
  - La fixation du prix des licences 2024 et des cotisations des clubs
  - Examen de vœux : proposition de création d'une nouvelle licence jeune-12 Ans à 5€
  - Le Budget prévisionnel 2023
  - La désignation d'un Commissaire aux comptes
  
- 12 H 00 discussion des vœux transmis par les CR et CD
- 12 H 30 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président National Jacques GOUPIL

Avant d'entamer l'ordre du jour Jacques GOUPIL fait le constat de peu de présence à cette assemblée (38 Présents ou représentés représentants 68 Voix).

Sans doute on ne se remets pas totalement de la cassure liée au COVID, mais la principale raison est le fait que les informations et décisions pratiques sont évoquées et arbitrées lors des réunions annuelles des Commissions Nationales, l'AG de la FFPS n'apparaissant que comme une formalité statutaire et administrative.

IL convient de réfléchir à une organisation qui pourrait faire participer tout le monde sur un même créneau de temps.

C'est un point à discuter dans les mois qui suivent lors d'un prochain Comité Directeur.

Pour faciliter le déroulement de la présente assemblée il propose de reporter en fin de réunion les rapports d'activités 2022 de chaque Commission Nationale.

Il aborde immédiatement le point 1 c'est-à-dire l'adoption du procès-verbal de l'AG du 25 Mars 2022.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des 68 voix.

Ensuite il présente son rapport moral qu'il commente très largement et que vous trouverez joint en annexe n° 1.

Le Président passe ensuite la parole à Jean Claude BOURON Secrétaire Général Adjoint pour lire le rapport de Louis MORVAN qui ne peut être présent suite à des problèmes de santé ce qui explique sa présence en vidéo-conférence.

Vous trouverez joint ce rapport en annexe n°2

Jacques GOUPIL propose de mettre au vote le rapport moral qu'il a établi et du rapport de gestion de Louis MORVAN.

Le résultat du vote pour les deux rapports est l'adoption à l'unanimité des 68 voix.

Ensuite le Président demande à notre Trésorière Edmonde VILAIN de présenter son rapport financier pour l'exercice 2022.

Par projection sur écran elle commente les différents tableaux qu'elle a établi pour connaître les détails du compte de résultats et aussi la situation bilancielle que vous trouvez joint au présent en annexe n°3. Elle indique qu'elle a à vous demander de connaître votre position quant à l'affectation du résultat de l'exercice.

Ci-joint les différents tableaux présentés par notre Trésorière en annexe n° 3

La parole est donnée au vérificateur aux comptes qui confirme la bonne tenue des comptes et souligne un point particulier à savoir la valorisation des heures des bénévoles qui devra être harmonisé entre toutes les commissions et le siège de la fédération.

Suite à ces rapports Jacques GOUPIL demande s'il y a des questions concernant ces rapports.

Aucune réflexion n'est exprimée et en conséquence il propose d'approuver ces rapports. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des 68 voix.

Le président constate qu'il n'y a plus qu'un seul vérificateur aux comptes et que suite à la réunion du Comité Directeur au cours duquel deux candidatures en été proposées pour compléter le dispositif à savoir Madame Mauricette TRUCHOT et Jean Pierre BOURSAC.

Ces deux candidatures sont approuvées par l'Assemblée Générale à l'unanimité des 68 voix.

Après cette décision Jacques GOUPIL aborde le point de l'ordre du jour suivant à savoir la fixation du prix des licences pour 2024 et des Cotisations des Clubs.

Après présentation et diverses réactions il est proposé de voter licence par licence. Les résultats sont les suivants

Pour la licence sportive Adulte plus de 18 ANS	50€ à l'unanimité des 68 voix
Pour la licence sportive Jeunes moins de 18 ANS	15€ à l'unanimité des 68 voix
Pour l'ATP loisir	22€ par 64 voix 1 abstention et 3 contre
Pour l'ATP Evènementielle	15€ par 67 voix et une abstention.

Pour finir sur ce point de l'ordre du jour, le prix de l'adhésion des clubs est fixée à 70€ à l'unanimité des 68 voix et à 200€ pour les clubs mer.

La parole est ensuite donnée à Jean Luc QUERNEC qui nous a transmis un vœu pour la création d'une nouvelle licence jeune – de 12 ans à 5€ à la demande de la Commission Eau Douce.

Après quelques questions Jacques GOUPIL met cette résolution à la décision de l'Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée par 67 voix et une contre.

Le point suivant présentation du Budget prévisionnel 2023 est abordé par Edmonde VILAIN qui en fait le détail et que vous trouverez joint en annexe n° 3.

Jacques GOUPIL met cette présentation au vote qui se traduit par un accord à l'unanimité.

Nous sommes dorénavant dans l'obligation d'avoir un commissaire aux comptes conformément à la législation actuelle.

Audrey NUTTENS chargé de ce dossier fait une présentation des candidatures reçues pour tenir ce poste sachant que le candidat retenu devra faire le contrôle à partir de l'exercice 2020 et ceci pour 6 ans ce qui est imposé par la réglementation.

Il apparaît que les propositions sont plus ou moins détaillées et que finalement le choix se porte sur la candidature de Thierry MOREL qui est élu avec 48 voix sur 68 voix exprimées.

Après ce vote Jacques GOUPIL passe la parole aux responsables des Commissions Nationales pour présenter leurs rapports d'activité pour l'exercice 2022.

Le premier à intervenir est Jean Luc QUERNEC pour la Commission Eau Douce, suivi de Alain LAREUZE qui en l'absence de Patrick MORGA présente le rapport pour la Mer et enfin pour la Carpe Fernand DE CASTRO fait son rapport.

Leurs rapports se trouvent joints au présent compte-rendu.

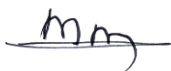
Fernand DE CASTRO remet à l'AG une vidéo que lui a transmis le Président de la Commission FFPS/carnassier.

Dans un souci de transparence la vidéo est présentée à l'AG.

En fait il ne s'agit pas du rapport d'activités 2022 de la Commission FFPS/carnassier mais d'une appréciation de la gouvernance FFPS.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour Jacques GOUPIL clôture l'Assemblée Générale à 12 H 30.

Le Secrétaire Général



Louis MORVAN

Le Secrétaire Général Adjoint



Jean Claude BOURON

Le Président



Jacques GOUPIL

## **ANNEXE N°1 Rapport moral du Président Jacques GOUPIL**

Après la longue traversée de la pandémie COVID l'année 2022 s'est présentée comme devant être l'année du renouveau pour notre fédération sportive et pour toutes nos activités.

Tout d'abord c'est le renouvellement par le Ministère des Sports de notre délégation sportive pour chacune de nos disciplines carpe, carnassiers, eau douce, mer et mouche. Nous retrouvons enfin un calendrier de tous nos championnats et épreuves officielles dans toutes nos Commissions Nationales FFPS.

En 2022 la FFPS a participé à plus de 40 compétitions internationales dont plusieurs se sont déroulées en France.

Chaque Président de Commission Nationale FFPS vous relatera les succès de ces organisations et les médailles obtenues confirmant ainsi la place du tout premier plan de notre Fédération Française des Pêche Sportive parmi les plus grandes nations de pêche sportive dans le monde.

Les effectifs : Malgré un petit sursaut en 2021 nous ne retrouvons pas nos effectifs de 2019 d'avant COVID. Globalement nous sommes stables en 2022, avec quelques évolutions à la hausse ou à la baisse selon les techniques pratiquées. Nous assistons à un vieillissement de nos effectifs ; le recrutement des jeunes est de plus en plus réduit ; sans doute les conditions économiques que nous vivons actuellement n'y sont pas étrangères.

Pour autant nous ne devons pas baisser les bras :

- la mobilisation de tous nos bénévoles est indispensable.
- nous devons relancer l'organisation d'activités au profit des jeunes : rencontre jeunes interclubs ; championnats jeunes départementaux, régionaux et nationaux
- animation des écoles de pêche et/ou ateliers pêche nature, en liaison avec les AAPPMA et/ou Fédérations Départementales de Pêche.

L'essentiel de nos projets et demandes de subvention ANS pour la labellisation territoriale doit porter sur des actions de reconquête de nos effectifs et en particulier à la conquête des jeunes.

Le Haut Niveau :

Cette fois c'est fait, la FFPS est reconnue Sport de Haut Niveau pour trois de ses Commissions Nationales : La Carpe, l'Eau Douce et la Mouche ; 29 de nos compétiteurs Mouche et Eau Douce figurent sur la liste officielle des sportifs de Haut Niveau.

Nos amis de la carpe ont établi leur projet sportif et vont se battre en 2023 pour obtenir un ou deux podiums et allonger notre liste de sportifs de haut niveau.

La voie est maintenant toute indiquée pour la Mer et le Carnassier

Le Haut Niveau ce n'est pas seulement une reconnaissance, même si cela n'est pas neutre au niveau de l'image pour la conquête de licences nouvelles.

C'est aussi une obligation renforcée pour la pratique d'un sport propre sans dopage et un meilleur suivi médical ; c'est encore l'accès à un début de financements pour nos sportifs de Haut Niveau.

Les relations avec la FNPF :

La réunion d'échanges paritaires FNPF/FFPS a mis en évidence les bienfaits de notre partenariat qui permet à la FFPS de s'appuyer sur le réseau des AAPPMA et des Fédérations départementales pour conduire ses actions de pêche sportive en France, et à la FNPF de bénéficier de la vitrine sportive FFPS en France, ainsi que son image de performance à l'international.

D'un commun accord nous souhaitons réaffirmer et renforcer notre partenariat dans le domaine de la formation des jeunes et de la communication ; c'est ainsi qu'un membre de notre Comité Directeur est associé au groupe formation de la FNPF et un second collègue au groupe communication.

La convention FNPF/FFPS échue depuis le 31/12/2022 est reconduite jusqu'au 31/12/2024 ; elle permet de concrétiser notre volonté de favoriser ensemble

l'épanouissement de notre passion commune : la pêche

## **ANNEXE N°2 : RAPPORT DE GESTION DU SECRETAIRE GENERAL**

Comme pour l'exercice précédent l'exercice 2022 a connu différentes péripéties suite aux problèmes liés au Covid et malgré tout l'année s'est déroulée à peu près correctement.

Nous avons enregistré avec satisfaction la mise en place par l'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) d'une aide au titre de la labélisation territoriale ainsi qu'une aide pour le développement de notre fédération

Ces financements se décomposent ainsi :

Labélisation Territoriale pour les Clubs et Comités	79 950€
Au titre du Développement de la Fédération	80 000€
Pour l'accompagnement de la mise en place de la Stratégie Fédérale de Labélisation	17 500€

Soit un total de 177 450€

Notre trésorière Edmonde VILAIN vous donnera au cours de notre assemblée le détail de l'utilisation de ces fonds.

En mettant en place la Convention d'Objectifs d'un montant de 95000€ avec deux suppléments d'abord dans un premier temps de 12 500€ et ensuite de 6 000€ portant ainsi l'ensemble à 113 500€ ainsi que l'opération de déclinaison territoriale de la stratégie fédérale – labellisation pour une somme de 62 225€ intégralement reversés aux bénéficiaires déconcentrés Comités Régionaux, Départementaux et Clubs.

La déclinaison territoriale était auparavant réalisée par le CNDS, cette opération ayant été attribuée à l'ANS depuis l'année 2020 avec le support des fédérations qui en deviennent les gestionnaires.

Sur le plan sportif nous ne pouvons que constater l'importance de la dégradation, pour ne pas dire l'inexistences de compétitions nationales qu'internationales ce qui crée des difficultés majeures pour nous tous.

Voilà un rapport très court mais malheureusement contraint par la situation.

Je tiens aussi à remercier Jacky BOURDIN pour la remise en état du site de la FFPS qui correspond totalement à mon attente.

Louis MORVAN

## ANNEXE N° 3 SITUATION FINANCIERE DE LA FFPS 2022



### **PRODUITS F.F.P.S. 2022**

**Le montant des produits de la F.F.P.S. 2022 est de :**

**1 159 549 euros répartis comme suit :**

- produits d'exploitation : 1 152 347 euros,**
- produits financiers : 6 048 euros,**
- produits exceptionnels : 1 154 euros.**



### **CHARGES F.F.P.S. 2022**

**Le montant des charges de la F.F.P.S. 2022 est de :**

**1 229 874 euros répartis comme suit :**

- charges d'exploitation : 1 212 020 euros,**
- provisions/dépréciations M.P : 3 940 euros,**
  - charges fiscales : 867 euros,**
- charges exceptionnelles : 13 047 euros.**



### **RESULTAT F.F.P.S. 2022**

**Le Résultat est négatif de 70 325 euros**

**Résultat impacté par :**

- Subvention FNPF 2021 perçue en 2022, non mise en charges à payer pour le reversement aux commissions,**
- Provision de 11 000,00 euros constituée suite à obligation de prendre un commissaire aux comptes**
- Reprise des activités normales après 2 années en suspens,**



## BILAN PASSIF 2022

PASSIF DE LA FFPS AU 31/12/202:

**975 270,00 €**

Fonds associatifs	387 020,00 €
Résultat de l'exercice	- 70325,00 €
Report à nouveau	527 382,00 €
Dettes Fournisseurs	19 920,00 €
Dettes Fiscales	867,00 €
Autres dettes	96 090,00 €
Produits constatés d'avance	3 316,00 €



## BILAN ACTIF 2022

ACTIFS DE LA FFPS AU 31/12/2022:

**975 270,00 €**

Immobilisations incorporelles et corporelles	7 855,00 €
Stock de Marchandises	14 311,00 €
Avances et Acomptes	10 817,00 €
Valeurs mobilières	151 388,00 €
Disponibilités	719 173,00 €
Créances	69 744,00 €
Charges constatées d'avance	1 982,00 €

F.F.P.S. BUDGET PREVISIONNEL 2023			
Dépenses		Recettes	
Achats de marchandises et Fournitures Adm.	12 727,00 €	Vente de marchandises et produits finis	9 000,00 €
Frais Généraux	12 000,00 €	Subventions Sponsors	74 600,00 €
Ligne de vêtements	49 200,00 €	Epreuves Événementielles	27 500,00 €
Assurances	16 000,00 €	Affiliations Clubs	65 000,00 €
Honoraires	33 350,00 €	Licences	425 000,00 €
Frais d'organisation de championnats	333 070,00 €	Subvention ANS	120 700,00 €
Frais de Formation	17 300,00 €	Subvention CNOSF	3 500,00 €
Frais Communication	15 200,00 €	Subvention FNPF	49 000,00 €
Trophées, Médailles	3 300,00 €	Produits issus Compétitions Sportives	351 320,00 €
Achat lots	14 000,00 €	Produits Financiers	6 100,00 €
Participation repaiement	12 000,00 €	Partenariat	84 000,00 €
Déplacements CD et EDF	572 992,00 €	Prélèvement sur réserves	48 707,00 €
Frais postaux et télécommunications	3 700,00 €		
Services bancaires	1 475,00 €		
Collations	5 646,00 €		
Liaisons Informatiques	11 750,00 €		
Subventions, Dotations CD, CR, CLUBS, ORGANISATEURS	113 500,00 €		
Autres charges diverses	1 000,00 €		
Commission Médicale	5 750,00 €		
Sensibilisation Public à la Prévention du dopage	12 000,00 €		
Dotations amortissements	12 600,00 €		
Investissements	5 000,00 €		
Impôts sur les bénéfices	867,00 €		
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 264 427,00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>1 264 427,00 €</b>

# RAPPORT ACTIVITE EAU DOUCE

## JEAN LUC QUERNEC

Nous sommes organisés autour de trois techniques principales

- 1- La pêche au coup qui regroupe les compétitions de : o Pêche classique à la grande canne et au moulinet o Handipêche Carpe au coup Corporatif
- 2- La pêche au feeder
- 3- La pêche de la truite aux appâts naturels

Chaque année la pêche au feeder prend un peu plus d'importance et se décline désormais dans les catégories U25, Seniors et Masters.

Le coût des équipements et consommables nécessaires est sans doute la première raison de cette évolution.

Nous avons en 2022 pu, enfin, reprendre la totalité de nos championnats et grandes épreuves.

Nous avons participé à 12 compétitions internationales pour la pêche au coup, 3 épreuves pour la pêche au Feeder et 1 épreuve pour la truite aux appâts naturels. Il convient d'y ajouter 2 équipes de clubs pour la pêche au coup, 2 équipes de clubs pour la pêche au Feeder et 2 équipes de clubs pour la truite.

Le financement de ces épreuves est un challenge considérable.

Pour ça nous nous prenons notre bâton de pèlerin pour tirer toutes les sonnettes possibles, nous avons décroché pour la saison 2023 deux sponsors supplémentaires et nous avons signé deux contrats de mécénat important et pour ça c'est une première pour nous.

Si le nombre de nos compétiteurs se maintient nous souffrons du manque de sang neuf pour que notre activité perdure, c'est pourquoi nous avons décidé de mettre le paquet pour recruter dans nos clubs au travers des écoles de pêche.

Ce constat nous a amené à proposer à la FFPS pour 2024 la mise en place d'une licence spécifique pour les moins de 12 ans au tarif de 5€.

Nous proposerons à cette classe d'âge une réglementation sportive spécifique avec bien moins de contrainte pour alléger le reste à charge pour les familles.

Nous savons également que ces jeunes migreront en partie vers d'autres techniques, carnassier, carpe, mouche ou mer mais ils resteront des pêcheurs sportifs et c'est bien là l'essentiel.

Nos résultats internationaux 2022 sont satisfaisants avec sept médailles

Nous avons obtenu deux titres de champions du monde en équipe

Féminines à Gravelines dans les Hauts de France

- Les U25 en Slovénie



Une médaille d'argent en équipe pour les U15

Une médaille d'argent pour les Masters au Feeder

Une médaille de bronze en équipe pour les masters pêche au coup

Une médaille d'Or et une médaille d'Argent en individuel en U25\*

Le championnat du monde féminin à Gravelines restera le meilleur souvenir de l'année avec en apothéose la remise des vases de la manufacture de Sèvres par Monsieur le Préfet du Nord.

Nos 6 féminines championnes du monde sont entrées dans la sphère du Haut Niveau en catégorie élite, 4 de nos U25 sont entrés dans la catégorie Relève et 6 seniors dans le collectif national. A eux et à nous de prendre place dans ce nouveau monde et d'en comprendre les règles.

2023 nous avons trois championnats du monde en simultané en France, à Toul en Moselle les 26 et 27 mai pour les catégories Handipêche, Masters et Vétérans.

Un gros chantier placé sous la responsabilité de Hervé, cheville ouvrière locale.

Nous avons décidé de renoncer à une épreuve internationale des masters Feeder en Afrique du Sud pour raison financière. Pour toutes les autres rencontres nous défendrons les couleurs de la FFPS en espérant une belle moisson de médailles.

Notre commission nationale entretient des rapports très amicaux avec les partenaires de la pêche loisir que sont les AAPPMA, les FD d'AAPPMA qui détiennent les droits de pêche sur les parcours, nos terrains de jeu, qui sont indispensables pour nos épreuves et dans bon nombre de départements subventionnent les clubs et les comités départementaux.

La FNPF, en dehors de la subvention attribuée à la FFPS, parraine nos épreuves internationales qui se déroulent en France.

Pour terminer je remercie sincèrement mes collègues du comité Eau Douce pour tout le travail accompli pour la communauté souvent peu reconnaissante.

## • **Rapport de la Commission Nationale Mer** (Patrick MORGA),

"Bonjour à tous,

2022 année quasi normale, depuis l'épisode de la pandémie, sportivement toutes les compétitions de tous les niveaux ont pu se dérouler et la vie fédérale a pu reprendre ses droits.

2022 c'est la continuité de la construction de la Fédération. Plus détendus nous nous comprenons mieux et les avancées dans différents travaux menés par les commissions aboutissent plus facilement. Même si les

« Visioconférences » rythment encore nos réunions, la collaboration devient bien meilleure. La structuration sportive avance, et doit dans les prochains mois, de par les exigences ministérielles progresser encore, avec volonté et engagement.

Pour la commission mer, 2022 est l'année la plus prolifique en termes de participation aux championnats du monde depuis que ceux-ci existent. En effet ce sont 15 équipes qui ont représentées la France dans le monde, du Paraguay à Chypre en passant par la Tunisie, ainsi que les destinations plus traditionnelles européennes ont permis à celles-ci de s'illustrer. Très brillamment pour les paires en bord de mer avec deux médailles d'or. Nos féminines au lancer remportent une belle médaille de bronze. Nos jeunes tant en bord qu'en bateau s'illustrent avec trois médailles de bronze. Ce qui porte un total de 7 médailles pour cette cuvée 2022. Je remercie fortement ici tous les responsables sportifs fédéraux mais aussi ceux qui agissent dans les clubs et les écoles de pêche.

La gestion financière de la commission reste toujours sur un équilibre à surveiller. Même si la responsabilité de tous est grande et sérieuse un peu plus de préparation en amont des déplacements des équipes devrait nous permettre de mieux affronter des coûts qui augmentent de manière conséquente. OUI nous y arrivons, et cela grâce au sérieux et à l'engagement fédéral des responsables des diverses commissions et de notre trésorière.

La commission Mer se porte bien, Je soulignerai encore notre progression en termes de licenciés +4%, qui valide l'implication sur le terrain des présidents de clubs et des responsables départementaux et régionaux.

Un dernier mot sur La campagne de thon qui s'est déroulée de manière satisfaisante. Notre application stricte sans clientélisme aucun, et notre respect des règles d'état, nous permettent d'être reconnus comme un acteur respectable, qui, il faut bien le constater, attire de plus en plus de clubs de l'hexagone. Un grand merci pour tous ceux qui ont collaboré afin que cette campagne soit bénéfique à tous.

Je parle souvent d'état d'esprit, je vais en conclure ainsi encore cette année, afin, de poursuivre notre objectif, d'une Fédération, forte, compétitive et ambitieuse. OUI, cet état d'esprit est primordial, ne lâchons rien. Vous licenciés, vous bénévoles, vous présidents, nous, responsables fédéraux poursuivrons avec encore plus de pugnacité et une volonté encore plus grande pour que VIVE la FFPS.